

PUBLICS CONCERNÉS

Les Intermédiaires en Assurance, en Opérations de Banque et Services de Paiement (IOBSP) et les titulaires d'une carte professionnelle en immobilier.

MODALITES D'ADMISSION

- Bénéficier d'un accès internet haut débit
- Préalablement à cette formation, le participant devra être soumis à l'obligation de formation continue édictée par les textes précédemment visés

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- Identification des besoins et projets du stagiaire
- Mise à disposition de modules de formation au format vidéo, visionneuse powerpoint, pages web, QCM d'apprentissage,
- Évaluation des acquis à chaque fin de module et suivi de l'assiduité du stagiaire par l'équipe pédagogique
- Évaluation finale

METHODES PEDAGOGIQUES

- La formation est dispensée dans le cadre d'un environnement numérique pédagogique mettant à disposition de l'apprenant des supports pédagogiques, ainsi que des exercices d'accompagnement

DUREE

- 24 Heures avec une possibilité d'accès au cours durant 1 an

PACK 3- IMMOBILIER - IOBSP- IAS- 2021

Parcours conforme aux exigences de la loi Alur, la DDA et la DCI

COMPÉTENCES VISÉES

Le programme de formation PACK 3- IMMOBILIER - IOBSP- IAS 2021 est destiné à des professionnels de la gestion de patrimoine afin de leur permettre de parfaire la mise en œuvre de connaissances techniques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- répondre aux exigences réglementaires de formation annuelle continue ;
- justifier du maintien de ses connaissances et compétences professionnelles.

PROGRAMME

Partie 1 – Financement de l'Immobilier 7 heures (Immobilier et IOBSP)

- Environnement institutionnel et réglementaire
- Les projets du client
- Les différents types de crédit
- Les taux et techniques de financement
- Les garanties et assurances
- Le dossier de financement

Partie 2 – Successions Libéralités 7 heures (Immobilier et Assurance)

1 – Capacité juridique et incapacités

- Capacité
- Mineurs/ Majeurs
- Incapables majeurs : Tutelle, Sauvegarde de justice, Curatelle simple ou
- renforcée

2 – La transmission : Successions et donations

- Transmission du patrimoine légal L'ordre et les degrés
- La fente
- La dévolution avec ou sans enfants
- La dévolution avec ou sans conjoint survivant

HEURES VALIDEES

- 16 Heures en Immobilier
- 7 Heures en IOBSP
- 15 Heures en Assurance

Partie 3- Se préparer à un contrôle ACPR – 8 heures (Assurance)

1 - Préambule : Qu'est-ce que l'ACPR ?

- Rôles et missions
- Rôle national, européen et international
- Priorités dans le domaine de l'assurance :
 - Protection de la clientèle
 - Réglementation et contrôle des pratiques commerciales

2 - Les principaux points contrôlés

- Organisation de l'agence
- Conservation des documents pouvant être demandés en cas de contrôle

3 - Les modalités du contrôle

- Distinction contrôle sur pièces / contrôle sur place
- Pouvoirs d'investigation et de perquisition de l'ACPR
- Phases d'un contrôle

4 - Anticipation et bonnes pratiques

5- Cas pratiques

Partie 4 Lutte contre la Discrimination en Immobilier – 2 heures (Immobilier)

- Introduction à la lutte contre la discrimination
- Cadre législatif et sanctions
- Les caractéristiques de la discrimination
- La discrimination dans l'accès au logement
- Comment éviter de discriminer ?

EVALUATIONS

- Temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) pour la partie FOAD Évaluation à chaud
- Évaluation à froid

BUDGET

Prix public consultable ici : [Boutique en ligne Prix publics](#)
Frais pédagogiques compris
Règlement à l'inscription

MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Carte bancaire ou virement bancaire

AUTEURS

Patricia ROUVIER, Marie-Hélène MARTIAL et ArieH Brunswick

ACCESSIBILITE ET HANDICAP

Nous réalisons des études préalables à nos formations pour en adapter l'accès, les modalités pédagogiques et le suivi en fonction de la situation de handicap annoncée. Si nécessaire, notre référent handicap Mme Rouvier fera appel à des partenaires spécialisés.

REFERENT PROGRAMME

- Responsable clientèle : contact@sumatraformationconseil.com

MOYENS D'ÉVALUATION MIS EN ŒUVRE ET SUIVI

Rapport des temps de connexion contresignés par le stagiaire et le(s) responsable(s) pédagogique(s) directement téléchargeable par le stagiaire

Parcours avec 4 étapes de validation progressive obligatoires

DIRECTION PÉDAGOGIQUE

Patricia ROUVIER, Marie JEANSELME, et Florence ESTIENNE, diplômées Master 2 en Gestion de Patrimoine DESU Gestion de patrimoine. Sumatra Formation Conseil

VALIDATION DE LA FORMATION

Un QCM de fin de formation permettra d'attester de l'acquisition des connaissances

L'attestation de formation est disponible immédiatement

Tests d'acquisition des connaissances

Documentation téléchargeable

Test de validation final

Assistance technique incluse

Accès valable 1 an

Financement OPCO



ENCADREMENT ET ASSISTANCE PÉDAGOGIQUE TOUT AU LONG DE LA FORMATION OUVERTE À DISTANCE (FOAD)

Le tuteur est le garant du suivi de l'apprenant. Il sera chargé de le suivre et de l'assister durant son parcours d'apprentissage, de mesurer sa progression pédagogique, de déceler d'éventuels écarts et de proposer des correctifs.

Tuteur	Le service pédagogique de SFC, composé d'experts, ès qualité (contact@sumatraformationconseil.com).
Modalités d'accompagnement	L'accompagnement se fait selon des outils de suivi à disposition sur l'environnement numérique d'enseignement (barre de progression, coche d'achèvement, parcours guidé...).
Comment et à quel moment peut-il être joint par l'apprenant ?	Tous les jours ouvrés de la semaine de 9h30-12h30.
Dispositifs mis en place pour la promotion des partages et des échanges pédagogiques entre les apprenants	Mise en place d'outils asynchrones de formation comme forum, messagerie privée...
Délai de réponse à une demande d'accompagnement	72 heures ouvrées à compter de la prise en charge de la demande (avec rendez-vous préalable).